

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2025

POSTE N°22MCF0087

Nature de l'emploi	Maître/Maîtresse de Conférences
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	Art. 26.I.1
Spécificité du poste	Histoire moderne – première modernité (v. 1500 – v. 1650) – France et/ou Europe
Section CNU	22_Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique
Localisation	Université Bordeaux Montaigne Esplanade des Antilles, 33 607 Pessac Cedex
Etat du poste	VACANT
Date de prise de fonctions	01/09/2025
Résumé du poste en anglais	The holder of this post will be required to teach early modern history at all levels of the history curriculum (Licence, Master, CAPES, Agrégation). As a member of the CEMMC, he/she will continue his/her research, supervise students and participate in collective research on the history of early modern France and Europe (16-17th c.)
Euraxess research fields	Early Modern History – (c. 1500 –c. 1650)
Enseignement	Le ou la candidate retenu(e) devra assurer des enseignements à tous les niveaux de la formation, de la Licence aux préparations aux concours de l'enseignement (CAPES, Agrégation), avec un investissement particulier dans l'enseignement de l'histoire moderne au cycle Licence. Une partie de son service pourra également inclure des enseignements au niveau Master, notamment dans les quatre

	parcours du Master recherche en Histoire moderne et contemporaine : « Pouvoirs et Espaces Politiques », « Sociétés et Cultures Urbaines », « Guerre et Relations Internationales », et « Transitions, Innovation et Environnement », ainsi que dans le Master « Religions et Sociétés ». Des compétences solides en paléographie du XVI ^e siècle sont attendues afin de pouvoir former les étudiants à la lecture et à l'analyse de sources manuscrites de cette période et d'encadrer des mémoires mobilisant ce type de documents.
Recherche	Le ou la candidat(e) recruté(e) sera rattaché(e) au laboratoire CEMMC (UR 2958), une Unité de Recherche créée en 2006 qui rassemble historiens modernistes et contemporanéistes, ainsi que des chercheurs d'autres disciplines, principalement des géographes et des civilisationnistes. Le CEMMC articule ses recherches à différentes échelles (locale, régionale, nationale et internationale) et développe des axes thématiques susceptibles d'évoluer (https://cemmc.hypotheses.org/). Le ou la candidat(e) devra démontrer, par ses publications, ses recherches personnelles et collectives, ainsi que ses projets, une expertise avérée dans l'histoire de la première modernité (v. 1500 - v. 1650) et proposer un projet de recherche susceptible d'impliquer plusieurs membres de l'équipe et de s'inscrire dans un ou plusieurs axes du laboratoire. Une forte implication est attendue dans l'encadrement des étudiants de Master, la recherche collective en histoire moderne, le développement de relations avec des équipes françaises et étrangères, et le dépôt de programmes de recherche nationaux et internationaux. Le ou la candidat(e) contribuera également à renforcer les dynamiques transdisciplinaires au sein de l'établissement, notamment autour des études seiziémistes, et à s'insérer dans les projets existants, tels que le « Mois Montaigne ». Enfin, il ou elle devra être en mesure de développer des collaborations avec les établissements culturels de la ville et de la région dans une perspective « Sciences et Société ».
Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées	Le ou la candidat(e) recruté(e) devra s'investir activement dans les responsabilités pédagogiques et collectives au sein du département d'Histoire. Il ou elle devra s'investir dans les responsabilités de type coordination d'une année de licence, tout en contribuant à l'organisation et à l'amélioration des parcours pédagogiques, notamment dans le cadre de la rédaction de la future maquette. Une participation aux instances collectives du département et de l'UFR sera attendue, ainsi qu'une contribution au développement des projets pédagogiques. Le ou la candidat(e) devra également jouer un rôle dans l'encadrement et le suivi des mémoires des étudiants de Master, participer à la vie scientifique et administrative du laboratoire et du département, et s'impliquer dans des projets collectifs visant à renforcer la visibilité et l'attractivité de la formation en Histoire.

Contact/informations	Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement. Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée : UFR : Guillaume.Flamerie-De-Lachapelle@u-bordeaux-montaigne.fr
Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s	Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences. Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité. Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie. Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours. Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux

	établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires. Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale. Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.
Préconisations recherche	Pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les masters.